

## COMPTE-RENDU du CHS-CT du 22/03/2016

Représentants de l'Administration : M.FORTE, Mme DESLANDES, M JOUANNEAU

Secrétaire administrative du CHS-CT : Mme MANNEVY Sylvie

Inspecteur Santé et Sécurité au Travail : M BOCQUILLON Jean-Pierre

Représentants FO-DGFIP 36 : OBLIN Pierre, PIRONAUD Benoît, LEGHIE Catherine, COUDRAIS Isabelle.

Le Docteur CABROL (médecin coordinateur « suppléant » du Docteur CEOLATO) s'était excusée de son absence alors qu'elle avait été invitée à participer à ce CHS-CT.

La réunion s'est ouverte à 14 h 00. Avant de passer à l'ordre du jour, le Président a souhaité avoir une pensée pour les victimes des attentats de Bruxelles qui avaient eu lieu le matin même.

### **1/ Approbation du PV du 01/12/2015**

2 votes pour (FO-DGFIP), 3 contre.

La secrétaire du CHS-CT a demandé des renseignements sur les modalités de nominations des experts et notamment sur l'article 4 du règlement intérieur (convocation 48h avant la date de la tenue de la réunion, présence sur des points précis ou sur l'ensemble de l'ordre du jour).

Le Président a indiqué qu'à l'avenir leur convocation se fera dans le respect de ce point du règlement intérieur et que les experts ne seront nommés que sur des points précis de l'ordre du jour. Leur convocation sera transmise à l'ensemble des membres du CHS-CT.

### **2/ Bilan d'activité 2015**

Mme MANNEVY a présenté ensuite le bilan d'activité de l'exercice 2015 de l'instance.

Les dépenses se sont élevées à 48 590,56 € et le solde non utilisé au 31/12/2015 était de 0,44 €.

Les réalisations se sont réparties de la manière suivante :

1. *Prévention des dangers liés à la structure du bâtiment* : 21 228,68 € (43,69 % du budget)
2. *Prévention des dangers liés à l'environnement physique de travail* : 12 590,47 € (25,91 % du budget)
3. *Prévention des dangers liés à l'organisation et aux conditions de travail* : 9 065,10 € (18,66 % du budget)
4. *Les actions de formations* : 5 016 € (10,32 % du budget)
5. *Le fonctionnement du CHS-CT* : 690,31€ (1,42 % du budget)

### **3/ Présentation du compte-rendu de la visite de la délégation du CHS-CT à la trésorerie du Pays de Valençay**

Ce point a été reporté à l'ordre du jour du prochain CHS-CT.

### **4/ Bilan du DUERP et du PAP 2014/2015 de la DDFIP**

Pour rappel, le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels) est un outil de recensement et le PAP (Programme Annuel de Prévention) correspond aux actions locales mises en œuvres pour limiter ces risques recensés.

M. JOUANNEAU nous a indiqué que le compte-rendu serait adressé sous peu à l'ensemble des agents de la DDFIP.

Concernant le PAP : 61 actions (environ 72%) sur 85 prévues ont été réalisées parmi lesquelles les 3 actions risque A (risque intolérable) ont été réalisées.

Le taux de réalisation de ces travaux a été jugé correct.

Il sera néanmoins rappelé prochainement par le CHS-CT les consignes d'utilisation des appareils électriques et notamment les multiprises qui peuvent engendrer des dangers importants.

### **5/ Présentation DUERP et PAP 2015-2016 et avis sur le PAP 2016**

17 personnes composent le groupe de travail pour la campagne 2015-2016 qui s'est déjà tenu à 6 reprises depuis son lancement.

On constate une augmentation du nombre de risques recensés (341 contre 252 précédemment) qui entraînent une augmentation également des actions programmées (108 contre 85 précédemment).

M. BOCQUILLON a tenu à féliciter le CHS-CT et le Groupe de Travail DUERP sur la qualité des travaux de celui-ci ainsi que de la mise en œuvre des actions ciblées par le PAP.

Cependant, les membres du CHS-CT ont insisté sur la nécessité de la part de la Direction d'informer les agents sur la remontée d'information de ces actions à la centrale. La Direction s'y est engagée.

Néanmoins, les participants ont regretté que les risques psychosociaux soient difficiles à retranscrire en terme d'actions. Ce sont pourtant des risques qui sont maintenant bien identifiés et dont la note d'orientation ministérielle santé, sécurité et conditions de travail 2016 demande la prise en compte dans les objectifs des chefs de services signataires des DUERP et des PAP.

Nous veillerons donc à l'avenir que les actions du PAP prennent mieux en compte ces risques.

Vote du PAP : 5 votes contre par les membres des Organisations Syndicales justifiant la difficulté de formuler des actions liées aux risques psychosociaux.

### **6/ Présentation de la note d'orientations nationales 2016**

Ce point a été reporté au prochain CHS-CT, les annexes de la note n'étant parvenues à la Direction que le matin même.

## **7/ Examen des consignes portées sur les registres santé et sécurité au travail et compte-rendu du groupe de travail du 01/03/2016**

Le CHS-CT a poursuivi la répartition des crédits (dotation 2016 : 47 517€) en fonction des besoins présentés lors du groupe de travail du 1<sup>er</sup> Mars 2016 (pour mémoire, dotation 2015 : 48 591€).

Comme chaque année, le montant des besoins exprimés était supérieur au montant des crédits alloués au titre de l'année en cours ; et une fois de plus l'exercice a consisté à retenir les besoins « les plus prioritaires ».

Il ne faut pas oublier que certains travaux découlent de l'application des circulaires nationales ; la réfection des sols du CDFiP de Châteauroux en est un parfait exemple.

En effet, certaines dalles contiennent (en très faible quantité) de l'amiante, et leur dégradation doit entraîner des travaux. Ce qui est le cas au sous-sol au niveau du couloir de circulation et dans l'espace d'entrée des personnels.

Ces travaux feront l'objet d'un co-financement entre crédits du CHS-CT et la Direction.

Le départ en retraite du gardien concierge de la cité administrative et son non remplacement auront des effets sur les agents travaillant au CDFiP de Châteauroux. L'ouverture et la fermeture de ce CDFiP faisaient parties de ses attributions, d'où l'obligation d'automatiser ces 2 tâches .

Parmi les solutions possibles, la moins coûteuse a été retenue (imposée?), à savoir la motorisation des portails, et la remise de boîtiers d'ouverture à distance à nos collègues usagers du parking. Néanmoins, la Direction ne souhaite donner ce type de « sésame » qu'avec « parcimonie » à nos collègues automobilistes ; ceci compte tenu du coût de ce matériel . Nous avons demandé que l'ensemble des personnels de ce CDFiP puisse être muni de ce type de matériel ; cependant la Direction souhaitant limiter sa remise aux seuls agents automobilistes habituels. Quid des autres (automobilistes occasionnels, collègues des sites extérieurs, collègues affectés à l'Equipe Départementale de Renfort, ...) ?

Mais ne nous leurrions pas, la privatisation de ce parking n'entraînera pas pour autant son extension !

Un groupe de réflexion (exit les groupes de travaux ?) sera prochainement créé pour étudier les modifications induites par ce futur changement. Que tous nos collègues appelés à y participer soient TRES attentifs et qu'ils n'hésitent pas à nous contacter .

N'oublions pas ce qui s'est passé lors de la fusion entre nos 2 administrations sur le site de la rue Albert 1<sup>er</sup> ,et des problèmes liés au stationnement des véhicules (nombre de places limité, création d'une liste d'attente...).

Vos représentants FO-DGFIP ont attiré l'attention du Président sur une problématique liée au CDFiP de La Châtre. En effet, ce site est le seul à ne pas disposer d'une entrée spécifique dédiée au personnel. Des solutions ont déjà été évoquées, mais celles-ci doivent faire consensus de la part de l'ensemble du personnel. Maintenant dûment averti de cette problématique, le Directeur en prendra bonne mesure afin de trouver la meilleure solution possible à l'occasion d'une prochaine visite sur ce site.

Compte tenu des événements récents qui ont endeuillé le pays, l'installation de caméras de surveillance sur le CDFiP de Châteauroux notamment a été de nouveau évoquée. A cette occasion, nous avons appris qu'un groupe de travail « sécurité » sera lancé fin Avril et examinera l'opportunité de l'implantation de ce système de surveillance.

Pour information, le groupe de travail « accueil » clôturera ses travaux fin Avril.

## **8/ Événements ayant eu lieu depuis la réunion du 01/12/2015 : accidents de service, maladies professionnelles, fiches de signalement des agressions, compte-rendu des exercices d'évacuation, rapport de visite de l'ISST et du MP**

Une chute n'est jamais anodine : en effet une collègue en a fait l'amère expérience avec à la clef un arrêt de travail de 14 jours qui a été prolongé.

Nous vous rappelons que ce risque ne pourra être totalement éradiqué.

Concernant le médecin de prévention : comme vous le savez, le Docteur CEOLATO n'a, à ce jour, toujours pas été remplacée. Nous avons interrogé notre Directeur sur son remplacement, mais il nous a indiqué ne pas avoir de nouvelles malgré des annonces passées pour pourvoir ce poste « à temps partiel ».

En attendant, l'intérim est assuré par le Docteur CABROL, médecin coordinateur de la Région Centre qui n'assurera cependant que les cas signalés urgents.

## **9/ Questions diverses**

Signalétique amiante : la Direction se propose de se rapprocher de celle du Loiret afin d'obtenir des modèles qui seront déclinés sous un format autocollant.

Par la suite, cette signalétique sera apposée aux endroits recensés comme pouvant contenir de l'amiante.

Le prochain CHS-CT se tiendra le 07 Juin 2016.

Fin de la séance : 18 h 25.

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre  
Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**  
Centre des Finances Publiques de Buzançais  
9 avenue de la République  
36500 BUZANCAIS

Tél : 02.54.84.24.25 Mail : [sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr)

Notre site internet local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/036/>